



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS N°9 – Juillet 2015

Madame, Monsieur, cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir cette lettre d'information N°9, qui, en reflet de nos activités du premier semestre, est dense. Vous y découvrirez la vie de votre association, retranscrite au travers des comptes-rendus listés dans le sommaire ci-dessous, rédigés par l'un des participants.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Au nom de notre Conseil d'Administration, je vous souhaite de passer une agréable période estivale, propice aux rapprochements familiaux et aussi peut-être aux premières sorties sur le terrain du Nemrod que vous êtes.

Jean-Michel Martin

Au sommaire de cette 9^{ème} lettre d'information :

- 1 - L'agenda du second semestre ;
- 2 - Un hommage à Jean Marie BALLEVRE ;
- 3 - La Cooptation de Jean Claude CHARDRON au conseil d'administration ;
- 4 - le Brevet Grand Gibier - Bernard ROUPIE;
- 5 - Le stage photo, mars à mai 2015 – Témoignage d'une stagiaire Virginie MICHEL
- 6 - La formation équilibre forêts / gibiers - Jean de RUSSON;
- 7 - Les Indices de Changements Ecologiques (ICE) - Jean Claude CHARDRON;
- 8 - Le bilan des interventions des conducteurs de chiens de sang - Sylvaine BLANCARD;
- 9 - Les armes et les munitions pour un tir en battue - Guy BERGUE;
- 10 - le voyage au Game Fair de Lamotte-Beuvron - Yvon de KERVENOAËL
- 11 - Quelques curiosités cynégétiques glanées au fil de mes lectures – Yvon de KERVENOAËL
- 12 – Communiqué ANCGG : vente de livres ayant appartenu à A. J. HETTIER de BOISLAMBERT

1 - Agenda du 2^{ème} semestre 2015

- | | | |
|---------------------|---|---|
| Dimanche 12 juillet | : | Rendez-vous sur notre stand à la Fête du PERTRE |
| Samedi 12 septembre | : | Journée de réglage armes et optiques sur le stand de la FDC 35 |
| Samedi 12 septembre | : | Après-midi, session du Brevet Grand Gibier |
| Samedi 19 septembre | : | En matinée, cotation des trophées salle des associations FDC 35 |

2 - Démission de Jean Marie BALLEVRE

Jean-Marie BALLEVRE, Vice-président d'honneur de l'association, a souhaité quitter le conseil d'administration pour raison de santé.

Adhérent en Alsace et membre de l'association nationale bien avant la création des associations Bretonnes, il s'est installé dans la région à sa nomination de Secrétaire Général de la Préfecture, après une longue carrière dans l'administration à l'international.

Sa grande connaissance du grand gibier lui a permis de soutenir l'action de l'ADCGGIV, de proposer et soutenir et de mettre en œuvre des actions novatrices et déterminantes pour la région, à savoir :

- Le plan de chasse qualitatif chevreuil, avec bracelet chevrillard.
- L'ouverture anticipée permettant le tir d'été du brocard à partir du 1^{er} juin.

Il a également facilité l'intégration de l'association auprès des administrations chargées de la gestion de la chasse.

Comme il l'a lui même rappelé, il chasse depuis l'âge de 18 ans avec engagement dans la chasse et la protection du gibier et de leur habitat.

Le Président Jean-Michel MARTIN et le Président d'honneur Guy BERGUE l'ont vivement félicité et remercié pour sa contribution à l'ensemble de ses actions au profit de l'association et de la chasse au grand gibier dans notre département. Il restera Vice-président d'honneur et continuera à suivre les travaux de l'association.

3 - Cooptation de Jean-Claude CHARDRON

Jean Claude CHARDRON est retraité depuis le 1^{er} janvier 2015, après une longue carrière de fonctionnaire chargé des forêts et de la chasse à la D.D.A.F (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), et ensuite à la D.R.A.F (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt) , où il aura permis à l'association de participer à la CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage) ainsi qu'à la commission PLAN DE CHASSE, il a également participé à la mise en place du GROUPE CERF avec la collaboration de Marc COLYN, ce qui permettra, alors, de faire des avancées très significatives sur la connaissance et la gestion des espèces CERFS et CHEVREUILS.

L'association bénéficiera de sa participation pour les expositions départementales et régionales des trophées de CERFS et de CHEVREUILS, ainsi que pour le COLLOQUE CHEVREUIL.

Jean Claude CHARDRON a participé, depuis la création de notre Association, à toutes nos Assemblées Générales, où il aura été intervenant à de nombreuses reprises.

Chasseur de petit et de grand gibier, libéré de ses obligations, il a adhéré à notre association dès le 2 janvier 2015.

Ses connaissances sylvicoles et cynégétiques sont et seront un atout précieux pour notre association.

En son absence, tous les Administrateurs ont validé son entrée dans le Conseil d'Administration, compte tenu de ses connaissances, de ses compétences dans le domaine, et du soutien qu'il nous a toujours apporté.

Sa cooptation au poste d'administrateur, qui sera ratifiée à notre prochaine Assemblée Générale, vient en remplacement de notre Ami Jean-Marie BALLEVRE, démissionnaire.

LE BREVET GRAND GIBIER

Session juin 2015

La formation du Brevet a commencé cette année le 13 mars avec 12 candidats.

Après cette première soirée, 11 candidats se sont inscrits et 10 ont suivis régulièrement les soirées de formations.

Je tiens à remercier les différents intervenants, pour leur implication et à féliciter les candidats pour leur assiduité.

Les soirées se sont terminées en toute convivialité autour du verre de l'amitié.

Les deux journées à Redon, avec les départements 44 et 56 se sont déroulées les 30 mai et 6 juin.



Voilà un auditoire bien captivé par les exposés sur :

- La balistique, les optiques, la chasse à l'arc
- La réglementation, la responsabilité
- La pathologie
- La petite faune, la flore

Le 20 juin : épreuves de tir officielles
Tous les candidats ont réussi l'épreuve de tir avec succès, aussi bien sur cible fixe, que sur le sanglier courant, soit un minimum de 25 points sur 50.





Le 27 juin : épreuves écrites :

Le département 35 présentait 10 candidats, 1 candidat du 22 et 1 candidat du 44 étaient venus nous rejoindre

Un brevet or a été obtenu avec 97 points au premier degré et 29 points au second degré :

Félicitations à M. Pierre BROSSIER

Pour les candidats malheureux, une session BGG sera ouverte le 12 septembre 2015, ils ne sont pas loin de la réussite.

Tous nos Remerciements à la FDC 35 pour la mise à disposition de ses salles de réunion et de son stand de tir.

Remerciements à Chantal ROUPIE pour son implication et ses pauses café.

Bernard ROUPIE



Souvenir Brevet Grand Gibier du 27 juin 2015

5 - Compte-rendu du stage photo de mars à mai 2015 – Virginie MICHEL

Comme un dimanche au bord de l'eau...

Le temps de la chasse terminée, reste l'envie de profiter des parfums du printemps, de ses lumières, de la vie qui renaît au fond de nos campagnes et nos forêts.

Alors on troque le fusil contre l'appareil photo, en espérant bien cette année décrocher le trophée. Mais bien souvent, comprendre son boîtier ne coule pas de source, et l'on se prend à regretter que l'image ne soit pas le reflet de l'instant que l'on voulait figer.

Cette saison 2015, 20 stagiaires débutants ou assidus se sont retrouvés sur « les bancs » de la FDC35 pour profiter des conseils avisés de Jean-Claude Meslé, photographe naturaliste.

Au travers de belles images réalisées par l'artiste, l'obscurité technique s'effaçait au fil des séances laissant place à l'impatience de pratiquer les différents sujets abordés et tester sa créativité.

Dimanche 19 avril, le soleil se levait sur la lande surplombant le Miroir aux Fées, éparpillant les stagiaires tels des lapins un jour d'ouverture de chasse, ne sachant plus où porter le regard tant le lieu choisi pour la sortie donnait envie de tout photographier.



Guide initiatique inépuisable, Jean-Claude dévoilait les trésors du Val sans Retour, laissant à nos chasseurs d'images le soin de peindre avec la lumière.

Tout devenait aussi limpide que l'eau, thème de la sortie. L'Arbre d'Or, sa cascade, la forêt se métamorphosait grâce au "filé" ou au "zooming", le ruisseau s'activait sous les pauses lentes et le réveil de nos lutins des bois était figé dans son élan par les objectifs.

Toute cette énergie matinale méritait bien une pause-déjeuner à Paimpont, l'occasion de prolonger dans la bonne humeur ce partage d'émotions photographiques avant de se retrouver le temps d'une soirée consacrée à visionner et commenter les images de chaque artiste en devenir.

Mme Compact, Mlle Bridge et Mr Reflex sont unanimes : le temps a encore passé trop vite cette saison, mais qui sait, notre Merlin a plus d'un tour dans son sac photo...et notre soif d'apprendre...intarissable, alors si on se donnait rendez-vous dans un an ?

Merci Jean-Claude Meslé pour cette patience à partager ton regard photographique sur notre nature et bravo à l'ADCGG35 pour l'organisation de ce stage.



6 - L'équilibre Forêt - Gibier – Jean de RUSSON

Formation de Ploërdut, le 28 mars 2015

Cette session de **formation** organisée par l'**IRSTEA** (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture), l'**ANCGG** et le **CNPF** (Centre National de la Propriété forestière) avait 4 objectifs majeurs :

- apprendre à identifier les dégâts de gibier en forêt,
- apprécier le niveau d'équilibre forêt-gibier et son évolution,
- découvrir l'ensemble des moyens d'action,
- faciliter la compréhension entre chasseurs et forestiers sur le territoire de chasse.

Quelques chiffres de la forêt Française :

- 16 Millions d'hectares soit 30% du territoire,
- augmentation de 87 000ha / an de 1980 à 2011,
- 74% privée,
- 9% État (forêt Domaniale),
- 17% Collectivités (forêts communales),
- 71% de feuillus.

La mise en évidence de la très forte progression des effectifs des grands animaux entraîne une prise en compte de leur présence dans les documents de gestion durable nationaux et régionaux.

En forêt privée, le plan simple de gestion (obligatoire pour toute propriété forestière supérieure à 25ha) ou en forêt Domaniale (le plan d'aménagement forestier) prend en compte le plan de chasse sur les 3 années passées et l'objectif du propriétaire sur son évolution.

Les objectifs sylvicoles doivent-être en cohérence avec l'application du plan de chasse.

Le document de gestion durable engage le propriétaire sur 10 à 20 ans avec un programme de coupes et travaux validé par le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et en cohérence avec le SRGS (Schéma Régional de la Gestion Sylvicole).

Ce document de gestion est un outil technique qui engage sur sa bonne application.

Avec un cycle de production sur le long terme (120-150 ans pour le chêne), les orientations de gestion prennent en compte le réchauffement climatique.

Les recettes de propriétaires forestiers sont principalement :

- la vente des bois liée au marché (de plus en plus fluctuant), aux incidents climatiques (tempêtes, incendies, maladies),
- la location de la chasse (20% de la surface forestière).

Ici intervient la notion **d'équilibre sylvo-cynégétique** introduite dans la Loi sur le plan de chasse (1963). Il a été défini dans la Loi de 2005 (art L 425.4 du code de l'environnement) :

- L'équilibre agro-sylvo-cynégétique consiste à rendre compatibles, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et, d'autres part, la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et sylvicoles.
- L'équilibre sylvo-cynégétique tend à permettre la régénération des peuplements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes pour le propriétaire dans le territoire forestier concerné.

Les dégâts de gibier sur les arbres dépendent des essences (appétences différentes), de mode gestion (futaie régulière ou irrégulière, taillis), du stade de développement de l'arbre (semis, fourré, futaie), de l'environnement de la parcelle sensible (proximité de prairie, seule parcelle forestière en régénération ?,...), de l'espèce de grand gibier présente et de sa densité.

Il est possible d'adapter la gestion sylvicole pour accueillir une population de grands animaux comme il peut-être adapté un mode chasse pour préserver une certaine parcelle un temps donné.

Il est important de détecter les signes avant coureurs d'un possible déséquilibre :

- tel que l'abrutissement répété d'essences moins appétentes,..., les frottis, les écorçages,
- le perte de poids des animaux ou la présence d'animaux malades en augmentation.

Les conséquences de l'abrutissement, du frottis et de l'écorçage

L'évaluation de la pression du grand gibier se fait par comptage des plants viables (plant de bonne vigueur et de bonne rectitude).

Pour bien définir les actions à entreprendre, il est nécessaire de définir les causes d'une pression forte et régulière.

Le déplacement des animaux nécessite de prendre en compte le massif forestier et la propriété forestière (morcellement), l'unité de gestion cynégétique et le territoire de chasse.

Il en découle des compromis indispensables entre chasseurs et forestiers !

La mise en péril d'un peuplement par un excès de pression des grands animaux peut-être :

a) cynégétique :

- plan de chasse insuffisant ou non réalisé,
- difficulté à estimer les populations de grand gibier,
- application ou non des 3 tiers
- harmonisation entre les territoires et au sein du territoire,...

b) Sylvicole :

- gestion sylvicole non dynamique,
- mode de gestion et choix des essences inadaptés,
- non prise en compte de la faune sauvage,
- mauvaise anticipation des coupes en régénération,...

c) externe :

- engrillagement des propriétés,
- dérangement humain et fréquentation touristique,...

Les gestions sylvicoles et cynégétiques se gèrent sur la durée et doivent-êre concomitantes.

Le forestier doit travailler pour améliorer la capacité d'accueil des grands animaux par des actions simples qui sont en cohérence avec les SRGS.

Le chasseur doit adapter la pression sur les parcelles plus sensibles (jeunes boisements,...)

Le suivi par ICE (indices de changement écologiques) peut se faire par une action commune entre le sylviculteur, le chasseur et la Fédération des chasseurs.

7 - Les Indicateurs de Changement écologique (ICE) – Jean Claude CHARDRON

A Chambord, les 20 et 21 mai 2015, la FNC, la fondation François Sommer, l'ONCFS, avec le soutien du domaine national de Chambord et la contribution de l'ONF et de l'ANCGG, ont organisé un colloque sur les indicateurs de changement écologique intitulé « vers une nouvelle gestion du grand gibier ». Il a réuni 350 participants. Ces ICE seraient les nouveaux outils, les nouveaux concepts pour gérer les populations d'ongulés et leurs habitats.

L'indicateur comme l'indice est un instrument servant à fournir des indications. Il peut mesurer une évolution comme l'indice de la consommation qui mesure la variation du prix moyen de la consommation des ménages en France : à la hausse, à la baisse et souvent, cette variation peut être quantifiée « +ou-x%.. ».

A l'installation du plan de chasse (généralisé en 1979), chacun essaie de quantifier les populations de cervidés et il est même tenté d'en déterminer les densités appréciées aux surfaces boisées. L'ensemble des institutionnels s'accordent à l'époque pour que les populations de cervidés augmentent et un consensus va se maintenir bon an mal an jusqu'au seuil de l'an 2000. Le colloque « chevreuil » de **1998** donne le signal de la nécessité de la mise en œuvre des différents outils mis au point par différents instituts (dont le CTGREF, devenu Cemagref puis Irstea...) , l'ONC, les FDC.

« Nous nous éloignons de l'empirisme » déclare un intervenant en 1998.

En effet les dénombrements pratiqués à l'époque sont contestés soit par les chasseurs soit par les forestiers. Les plans de chasse suivent les populations et de temps en temps des crises entraînent des plans de tir qui provoquent des chutes de populations (gestion en dents de scie peu satisfaisante malheureusement encore pratiquée). Le législateur « sera invité » dans ces débats : code forestier en 2001 et LMA en 2005.

Les ICE sont recherchés pour :

-connaître l'évolution de la population de cervidés : « *le plan de chasse est il trop généreux: y a t'il moins d'animaux ?* »

-savoir si ces animaux sont en bonne santé : « *il y a trop d'animaux, ils sont maigres.* »

-apprécier l'impact des cervidés sur la flore forestière : « *ils mangent tout, la forêt va disparaître* »

A cette époque les grands indices sont déjà validés et la question se pose « comment gérer l'abondance »

Les grandes catégories d'indicateurs.

Il ne sera traité ici que des indices concernant les espèces cerf et chevreuil. Le relief du département ne permet pas à la faune de montagne d'y prospérer. Quant au sanglier, il n'y pas encore d'indicateurs validés.

La validation des indicateurs implique que leur protocole de mise en œuvre doit être rigoureusement suivi. A chaque indicateur doit être affecté une marge d'erreur (appelé aussi intervalle de confiance ou incertitude).

Les indices d'abondance de la population entre 2 prises de mesures : ce sont eux qui permettent d'apprécier l'évolution quantitative : ce sont les premiers indices mis en œuvre compte tenu de la difficulté (voire de l'impossibilité) de compter des animaux sauvages. Ils sont souvent basés sur un dénombrement d'animaux vus par un certain nombre d'observateurs, pendant un temps donné sur un itinéraire précis et répétés à plusieurs reprises. Ils se substituent aux comptages généralisés. Les indices kilométriques (IK) sont pédestres (IKP) ou en voiture (IKV) pour le chevreuil, sont nocturnes et en véhicules pour le cerf (IN)

Les indices de performances des individus. Il s'agit de prendre des mesures de poids, de longueur (patte, maxillaire...). La masse corporelle des chevillards, la longueur de leur patte arrière et celle de la mâchoire inférieure sont des indices validés. Les mêmes mesures sont prises sur l'espèce cerf, certains y ajoutent la longueur des dagues et le taux de gestation des femelles.

Dans les prises de données, la rigueur dans la méthode et la qualité des instruments de mesures sont primordiales : peson à affichage digital, « pied à coulisse » pour les longueurs avec indication de la date de prélèvement de l'animal.

Ces indices validés en milieu forestier apportent ils des informations sur les populations de chevreuil vivant en bocage où la nourriture ne fait pas défaut ?

Les indices sur l'impact floristique : sur un massif forestier, la pression des cervidés (consommation des végétaux...) sur la flore est mesurée sur le terrain sur la base d'une série de placettes uniformément et régulièrement réparties. Il s'agit de méthodes statistiques, le quadrillage est précis, les placettes délimitées, les végétaux recensés, les végétaux consommés comptés. D'abord nommés Indice de Pression Floristique (IPF) puis indice de consommation (IC), ils sont validés pour le chevreuil et les travaux sont en cours pour le cerf.

Le colloque de CHAMBORD

Les chasseurs se sont réunis, se sont rassurés, leurs organismes ont annoncé que, maintenant ils disposaient de bons outils (les ICE) pour faciliter le dialogue avec les forestiers et de bons exemples de collaboration avec l'ONF ont été présentés.

Ce colloque organisé après l'adoption de la LAAAFen 2014 (loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt) était une nécessité tant les débats sur l'**équilibre sylvo cynégétique** furent difficiles et ardues. Ce fut une « victoire politique », il va falloir la gérer dans les régions.

Mais ces ICE n'ont-ils pas été évoqués, présentés en 1998 à Lyon (colloque chevreuil) et détaillés à Dijon en 2007 (colloque cerf). Ce dernier, mouvementé, ne serait plus une référence ? Il a pourtant été organisé après l'adoption de la loi de modernisation de l'agriculture (2005) qui a défini ce fameux équilibre dans l'article L 425-4 du code de l'environnement.

Et aujourd'hui les indicateurs arriveraient à point nommés, « ne fait on pas du neuf avec du vieux » ?

Tout irait bien ; il n'y aurait pas d'échecs. Ceux-ci sont néanmoins riches d'enseignement et cette batterie d'indicateurs a été expérimentée sur le cerf et les résultats commentés en Ille et Vilaine (bilan publié dans Grande Faune n°105 printemps 2005).

Et, en ce qui concerne le grand gibier de plaine, le président de l'ANCGG a rappelé que le point crucial de l'équilibre faune flore est mesuré par les indices de pression sur la flore qui sont grevés par des incertitudes fortes comme la fructification forestière qui est très irrégulière, les rigueurs hivernales et la précocité du démarrage de la végétation...

A Chambord, il n'a pas été question d'indicateur (pourtant indispensable) pour mesurer l'efficacité du plan de chasse par unité de gestion cynégétique. Pourquoi ne pas s'appuyer, pour l'espèce cerf, sur l'étude initiée à Paimpont, développé avec succès dans l'Indre et dont les prémices ont été exposés au colloque de Dijon. Cette méthode (cf article dans Grande Faune n°132 en 2011) permet d'affirmer que, sur un plan de chasse contrôlé simplement, le ratio bichettes sur biches prélevées indique l'année n+1 si la population augmente ou baisse.

Le cerf, compte tenu de son écologie, en particulier de son alimentation qui peut marquer les jeunes peuplements forestiers pendant 30 ans et de son vaste espace vital est et sera le cervidé le plus controversé.

Quant à notre plus petit des grands gibiers qui a largement maintenant colonisé le bocage depuis le début du XXIème siècle, il n'y pas d'indicateurs pour le gérer dans ce milieu ; l'empirisme n'est pas prêt de quitter les CDCFS d'un bon quart de la France.

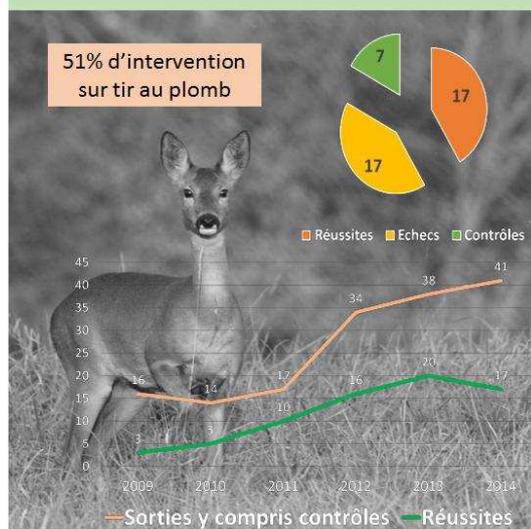
Le difficile débat entre chasseurs et forestiers a été tranché politiquement. Mais le ministère chargé de la Forêt n'était pas représenté à ce colloque de Chambord !

L'ONF est, rappelons le, un établissement public industriel et commercial.(gestion de 25% de la forêt française et gestion cynégétique sur les seules Domaniales soit 10% du territoire forestier français). La forêt privée cache, elle, de très grandes disparités et elle est encore manifestement sous gérée (la proportion de ses surfaces ayant un document de gestion durable est inférieure à 30%).

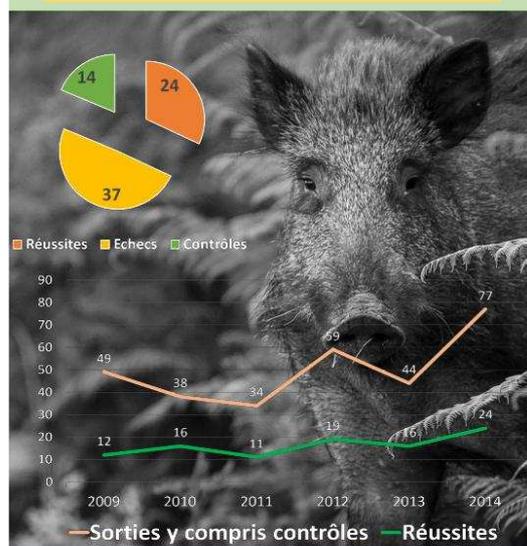
Néanmoins il faudra transcrire le droit forestier : « le programme forestier régional précise les conditions nécessaires au renouvellement des peuplements forestiers, notamment au regard de l'équilibre sylvo-cynégétique en s'appuyant sur la définition donnée par l'article L 425-4 du code de l'environnement : vaste sujet... Espérons que l'opération « sylvafaune » décrit dans « grande faune » de mars 2015 et présenté à ce colloque va réussir à bâtir une méthodologie pour renouer un dialogue local (6 expérimentations en cours)...

8 - Bilan des interventions des conducteurs de chiens de sang du 35 – Sylvaine BLANCARD

LES CHEVREUILS

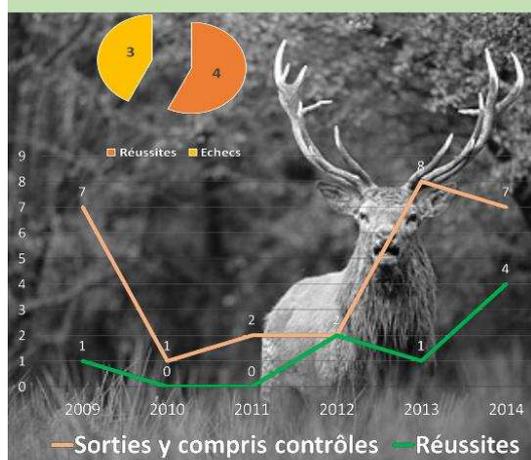


LES SANGLIERS



Seulement 1 collision routière!
En progression

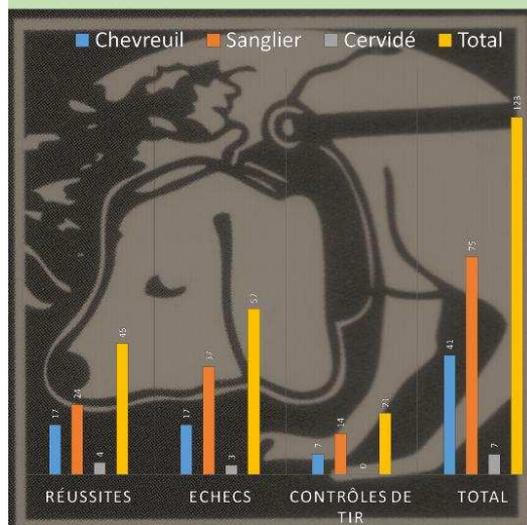
LES CERVIDES



Aucun contrôle de tir, peu d'appels, à croire qu'il n'y ait que des tireurs d'élite sur le massif de Paimpont! Les animaux sont ou morts ou ratés?
Nous espérons une prise de conscience des détenteurs de droit de chasse. A maintes reprises nous avons montré l'efficacité de nos interventions, que faire de plus?

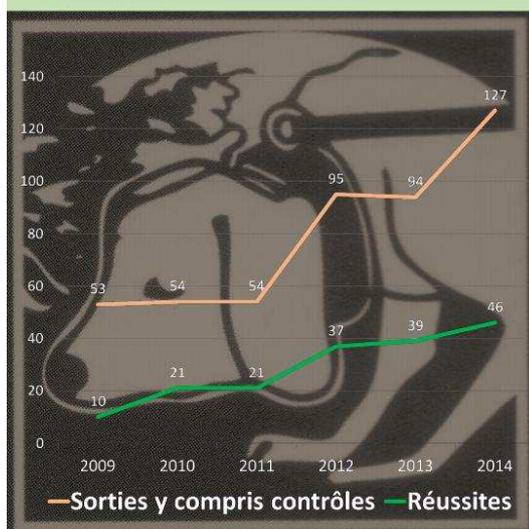
Réussites en hausse. A noter 2 recherches réussies avec plus de 8km parcourus sur balles de patte basse, animaux non poursuivis par les chiens courants!

SYNTHESE



Nombre d'interventions en hausse de 35% soit 123 interventions

HISTORIQUE



Taux de réussite de 45% cette année pour 46 animaux retrouvés

Les conducteurs d'Ille et Vilaine

• **Karl DESAIZE**
(Délégué Départemental)
La Ville Aubry
35540 Miniac Morvan
06.60.59.70.79



• **Sylvaine BLANCARD**
La Ville Aubry
35540 Miniac Morvan
06.17.44.29.55



• **Sébastien BRARD**
35620 Ercé en Lamée
06.13.72.52.72



• **Frédéric PERRY**
Bois Angers
35310 Bréal sous Montfort
02.99.60.47.87 /
06.47.25.16.55



• **Ludovic POSTOLLEC**
La Porte
35890 Laillé
06.33.27.14.63



• Les nouveaux conducteurs ont amené de nouveaux chasseurs à appeler principalement dans le sud du département mais ils manquent encore d'expérience et ont besoin d'être aidés par les conducteurs expérimentés. Nul doute que certains auront de bons résultats les saisons prochaines.

• 24 réussites ont donné lieu à des demandes de bracelet d'encouragement.

• A noter : les conducteurs d'Ille et Vilaine ont parcouru plus de 9000 km avec leurs véhicules pour se rendre sur place dont l'un d'entre eux plus de 6000 km à lui seul.

• Une mention spéciale aux équipes de l'ONCFS que nous avons contactées plusieurs fois pour des dépassements de plan de chasse et qui ont su décider rapidement de la suite à donner et nous autoriser à rechercher les animaux blessés. Merci à eux.

L'objectif du nombre d'interventions départementales pour la saison 2015-2016 est fixé à 200.

D'autre part pour la saison 2015-2016, l'UNUCR souhaiterait que nos instances cynégétiques nationales et départementales pensent un jour à nous encourager. Cela ne serait pas de trop. Devenir conducteur de chien de sang et former son chien est un long parcours. L'investissement en temps et en argent est très important. 5 années pour espérer avoir un chien correct. Les conducteurs s'investissent chaque année toujours plus mais en terme d'encouragement toujours rien.

Ces passionnés le méritent ce sont des bénévoles au service des chasseurs de grand gibier de notre département qui participent gratuitement à une action d'utilité publique et qui devrait être reconnue d'intérêt général.

9 - Les armes, les munitions pour le tir en battue – Guy BERGUE

Extrait de l'intervention à l'assemblée générale 2015

Le choix de l'arme

- ✓ **CANON LISSE** : A l'origine, pas conçu pour le tir à balle.
 - La plupart des canons sont chokés, il faudrait n'utiliser que des canons lisses.
 - Projectile à simple effet, vitesse faible (400 à 500 m/s)
 - Précision à vérifier, y compris pour les canons spéciaux tir à balle.

- ✓ **CANON RAYE** : Projectile à double effet.
 - Vitesse. Supérieure à 700 M/S
 - Précision nettement supérieure.
 - Les rayures du canon servent à stabiliser le projectile en lui imprimant une rotation gyroscopique d'environ 3500 tours/s

Les calibres conseillés pour la battue

7X64 ET 7X65 R.....280 Remington.
300 WINCHESTER MAGNUM.....30 R Blaser.....30.06.
8X57 JS et 8X57 JRS. Sauf gros sangliers et grands cervidés.
9,3X62 et 9,3 X 74.

Les calibres et balles déconseillés pour la battue

Le 270 WSM à fortiori lorsqu'il est équipé de poids de balles légers. Moins de 10 Gr.
Toutes les balles à fragmentation et celles qui se disloquent à l'impact.
Les calibres inférieurs à 7 Mm.

Les balles de fusil

Préférez tout ce qui s'apparente à : Brenneke, Gualandi, Exact, Rubin sabot et qui pèse plus de 28 gr.
Boudez Prévot acier, Flèche Sauvestre, Fier, Blondeau, Giclé, Winchester, et Remington sabot, Wonder, etc..., qui ricochent et blessent.

✓ **Balles sous calibrées**

Ne les achetez pas, elles sont moins efficaces, ce sont toujours des balles de calibre 20.
Elles manquent de masse, donc d'énergie en raison de leurs faibles vitesses.
Elles sont plus chères.
La recherche au sang aboutit rarement.

✓ **Poids de balles conseillés par diamètre pour la battue**

7 Mm : à partir de 10 g ou 155 gr.
300 : 0 partir de 10, 6 g ou 165 gr.
8 Mm : à partir de 12 g ou 185 gr.
9,3 : à partir de 15 g ou 230 gr.

Les balles de carabine

Des centaines de modèles

Chaque fabricant à ses appellations.

Classique. A Fragmentation. A Expansion contrôlée. A Noyau sans plomb.

Mono métallique.

✓ **Balles classiques**

De construction simple avec une chemise assez mince, elles se disloquent facilement et la chemise se sépare souvent du noyau de plomb.

T – Mantel, Alaska, Plastic Point, Gamehead, ect...

Elles fonctionnent bien aux basses vitesses. (700 à 750 m/ s à l'impact)

Perte de poids après l'impact, souvent significative.

✓ **Balles à fragmentation**

Conçues pour faire des éclats, elles devraient être interdites en battue.

Sauvestre GPA, RWS H- MANTEL, D K , EVO GREEN, (rien à voir avec L'EVO), NORMA KALAHARI, BRENNEKE TAG, etc...

✓ **Balles à expansion contrôlée**

La chemise est à épaisseur progressive et assujettie au noyau par un système mécanique ou chimique.

Ne perdent que de 5 à 30 % de leur masse à l'impact.

Champignonnent correctement.

Efficaces, elles sont idéales et conviennent parfaitement au tir de battue.

ORYX, VULKAN, EVO, TUG, KS, HAMMERED, CDP, CORELOKT, POWER MAX, TOG, ect...

✓ **Balles mono-métalliques à fragmentation**

Elles sont en majorité en cuivre ou alliage de cuivre.

Champignonnent grâce à des artifices divers : pointe en poly-carbonate, stries internes, dard intérieur, pointe creuse.

Certaines fonctionnent très bien à l'exception de celles qui fragmentent.

Elles se développent en raison d'une forte pression écologique visant à supprimer le plomb.

De densité moindre, très légères pour le calibre, elles utilisent le plus souvent de l'étain ou du zinc.

Inadaptées à la battue...TUG NATURE, GECO ZERO, EVO GREEN, etc...

✓ **Balles mono-métalliques expansives**

Conservent toute la masse à l'impact.

Correspondent à la description de la balle idéale.

Manquent de poids en raison de la densité du cuivre (10 à 15 % de moins).

Laissent moins d'indices pour la recherche au sang.

FIP SAUVESTRE, BARNES TSX, et SAKO POWERHEAD.

Le réglage des armes

Règle essentielle : l'arme doit être précise.

Toutes les munitions ne sont pas précises dans une arme donnée.

Choisir la bonne munition en structure et en précision.

Ne pas panacher les munitions.

Même réglée par un tiers, le chasseur doit personnellement vérifier son arme au moins une fois par an, à chaque fois qu'elle subit un choc, (organes de visées) ou que l'on a un doute.

L'entraînement

Se familiariser avec son arme avant la chasse.

Manipulation, Approvisionnement, Mise en sécurité, Déchargement, Poids de la détente.

Aller dans un stand de tir pour **s'entraîner**, si possible avec **sanglier courant**.

Bien choisir ses munitions, et ne pas en changer en cours de saison.

L'entretien de l'arme

Au retour de la chasse : 10 mn de contrôle et d'entretien (les bons artisans ont de bons outils)

S'assurer que l'arme ne contient plus de munition (attention à l'excès de confiance).

Sécher l'arme et l'optique.

Vérifier que rien n'obstrue le canon.

Passer l'écouvillon.

Ne stocker dans la housse qu'après le séchage.

Si usage d'huile, dégraisser canon et chambre avant nouvel usage.

Les ricochets

Toutes les balles sont susceptibles de ricocher... Voir film blaser.

Essais de le DEVA (Allemagne).

Avec l'augmentation de la vitesse, le risque de ricochet diminue (au-delà de 1000 M/S la balle se désagrège dès un angle de 4°, ou de 6° à 800 M/S. Les balles lentes 300 à 400 M/S restent entières après ricochet).

Essais ALCGG 40 sur sable, souche, madrier, piste.

Ricochets systématiques :

Balles lisses : 9 M.

Balles rayées : 42 M.

Attention aux surfaces inondées et aux plans d'eau : ricochets garantis.

EN BATTUE, distance de tir idéale, entre 15 et 20 m, maxi 30 m selon le type d'arme.

Les ricochets dans l'exercice de la chasse :

En tir debout, la balle quitte le canon à une hauteur comprise entre 1,40m et 1,70m.

Pas de tir assis ou accroupi, ni dans un fossé (balle sortant du canon à l'horizontale).

En tirant un sanglier à 20m, la balle devrait toucher le sol à moins de 25m.

Tirée à l'horizontale et sur un relief plat, une balle touche le sol entre 180m et 450m et a de fortes chances de ricocher.

Au delà d'un tir à l'horizontale, les distances sont bien plus importantes et les balles demeurent mortelles.

10 - Le voyage au Game Fair à LAMOTTE-BEUVRON – Yvon de KERVENOAËL

L'escapade au Game Fair de Lamotte Beuvron, dimanche 21 juin, a rassemblé 22 personnes (toutes dotées d'une entrée gratuite !) qui ont été très satisfaites de celle-ci et ont pu déambuler entre les centaines de stands, sous un ciel radieux, une température très agréable, avec une affluence certes importante mais non contraignante.

D'aucuns purent regarnir leur garde-robe de chasseur, profitant des prix sacrifiés avant le remballage final, se fournir en littérature cynégétique ou encore faire des affaires au vide-grenier chasse après s'être extasiés devant de très belles armes ou encore après avoir admiré les œuvres d'artistes animaliers...

La bonne humeur et la satisfaction des 22 participants qui ont pu être constatées au cours du voyage et à l'issue de cette journée ont réconforté les organisateurs, confrontés trop souvent, ces dernières années, à la réticence des adhérents à s'évader de leur quotidien et à leur réserve à s'aventurer dans une telle manifestation, soit par ignorance de ce qu'elle recouvre, soit pour d'autres raisons que l'on a parfois du mal à cerner.



21 des 22 participants (dont 4 des départements 29 et 44) ... le 22° est notre ami, photographe naturaliste, Jean-Claude MESLÈ qui officie derrière l'objectif.

11 - Quelques curiosités cynégétiques glanées au fil de mes lectures – Yvon de KERVÉNOAËL

« Les piqueux dépècent le cerf et le recouvrent de la peau à laquelle tient encore la tête : en terme de vénerie c'est la nappe (c'est une nappe de cerf qui servait de linceul aux premiers rois au temps de Charlemagne).

- *La chasse à courre par La Duchesse d'Uzès- Je Sais Tout- 1^oannée(1905) 2^osem.*

« La chasse bâtit les réputations : Charlemagne ne doit pas son qualificatif de *Magnus* à quelque exploit de guerre, ni à la grandeur de son empire, mais au fait d'avoir tué seul un ours au pieu ; et si Louis XII fut appelé *le juste* ce n'est pas qu'il avait le sens de la justice, mais le don de la justesse : le sobriquet lui a été donné parce qu'il était un excellent tireur au fusil »

- «*Idées Reçues* » *La Chasse -2002 – Xavier Patier.*

« Au XVIII^o Siècle, sous Louis XV, la vénerie est à son apogée (sa seule meute de cerf comprend 614 chiens)

- *Vénerie d'antan, vénerie d'aujourd'hui – 2005 -*

« En 1878-1879 des 555 loups tués en France, 37 le furent dans le Morbihan, 41 dans les Côtes du Nord et 52 dans le Finistère.

Dans certains pays comme la Pologne, c'est au contraire à un véritable élevage que l'on procédait. Dans un ouvrage cynégétique paru vers 1850, Elzéar Blaze raconte qu'à la fin de l'Empire, il campait à une cinquantaine de kilomètres de Varsovie, au voisinage d'une forêt peuplée de loups. Organiser une battue était tentant. Et c'est ce qui fut fait. Le premier loup abattu n'avait que trois pattes, une manquait à l'avant. Le second loup était, lui aussi un « tripéde ». Le troisième également et le quatrième de même. De là à dire que les loups polonais n'avaient que trois pattes, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchit par nos Nemrod. A quelques jours de là, un garde-forestier donnait à l'auteur la clef de l'énigme : «Les peaux de loups, déclara-t-il, très recherchés dans le commerce ; au printemps, nous tâchons de découvrir les places où les louves ont mis bas et nous coupons une patte à toutes les jeunes femelles. La mère lèche la plaie qui guérit très rapidement. Ces bêtes à trois pattes courent moins vite que les autres ; elles restent dans le pays. Quand vient le temps du rut, elles attirent tous les loups des forêts avoisinantes et nous les tuons ».

- « *Des histoires de loups en Bretagne* » par Georges-Michel Thomas- revue *Penn ar bed* n°60- mars 1970

12 – Communiqué de l'ANCGG

Legs d'André Jacques Hettier de Boislambert

Le conseil a décidé de confier la vente des livres en français et en anglais à un commissaire-priseur sur Paris (Millon). La date de la vente a été fixée aux 19 et 20 octobre prochains (exposition le 19, vente le 20).

Le catalogue de la vente sera adressé dans une lettre-info spéciale.

Pour plus de renseignements : Bernard Fievet, bernard10.fievet@free.fr